

dants, 113 sous-officiers. Au service de santé: 4 médecins-majors de première classe, 1 pharmacien-major de première classe, 16 médecins-majors de 2e classe, 146 médecins ou pharmaciens aide-majors de 1ère ou 2e classe, 112 médecins ou pharmaciens auxiliaires. Aux divers services administratifs: 10 officiers d'administration, 8 officiers d'intendance.

Les distinctions enregistrées au 1er novembre se résument comme suit: 19 croix de la Légion d'honneur, 13 médailles militaires, 189 croix de guerre, représentant 223 citations.

Le Capucin botté. — On sait que c'est par cette expression que le haineux et sénile sectaire Clémenceau, qui en veut à mort au général de Castelneau à cause de ses convictions religieuses, désigne le vainqueur du Grand-Couronné de Nancy.

Or, après la bataille de Champagne, si merveilleusement préparée, de l'avis même des Allemands, par le général de Castelneau, M. Clémenceau, les canons s'étant tus et le danger s'étant éloigné, désira voir les lieux de la lutte et demanda à être présent au général.

Celui-ci, au retour d'une tournée sur la ligne de feu, couvert de boue, son inséparable bâton de montagne à la main, aborda le vieux politicien en le saluant du geste militaire: "Voilà, dit-il, le capucin botté."

Les officiers présents esquissèrent des sourires. Le "tigre" fit semblant de n'avoir pas entendu. Quant au général, il est très fier du sobriquet qui rappelle deux célébrités françaises: le capitaine de Tremblay, devenu plus tard l'Eminence grise, et le prince de Joyeuse, tous deux guerriers fameux et Capucins pauvres et dévoués.

Décret d'un Boche de l'intérieur. — On se souvient des conditions dans lesquelles avait été interdite l'an dernier, par arrêté préfectoral, la procession des reliques de saint Lazare, à Autun. Cette année, la procession n'a pas été autorisée. Les Autunois ont profondément regretté de ne pouvoir donner au patron de leur cité ce témoignage de foi et de vénération. Ils ont dû se contenter d'assister aux offices pontificaux célébrés dans la cathédrale.

Collaboration distinguée. — M. François Veuillot vient d'être chargé par le directeur de la *Libre Parole*, de Paris, de la rédaction d'un supplément religieux hebdomadaire, que ce journal se propose d'adresser gratuitement, sur simple demande, à tous ses abonnés. Ce supplément contiendra, entre autres choses des informations précises et abondantes sur le mouvement religieux, idées et faits, en France et à l'étranger.

Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'annuler s'il y a lieu, le plus tôt possible.